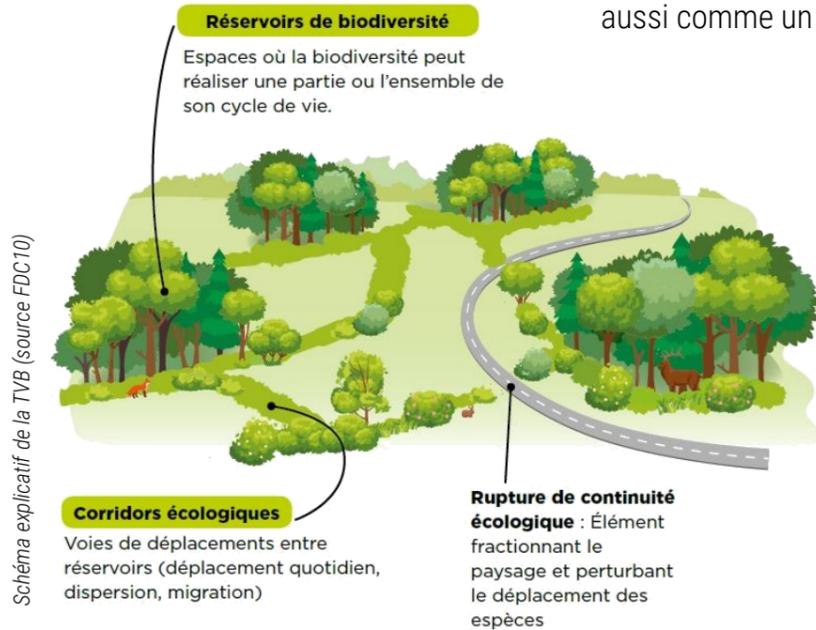


ZOOM SUR LES OBSTACLES

Les routes fréquentées font partie des principaux obstacles au déplacement des espèces. Dans la CC de la Région de Bar-sur-Aube, les voies routières les plus importantes sont l'autoroute A5 et les routes départementales D619 et D396. La voie ferrée de Troyes à Chaumont se révèle elle aussi comme un élément fragmentant.



PRISE EN COMPTE DE LA TVB DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

Pour aller plus loin dans la compréhension de la TVB et accompagner les collectivités dans l'intégration de celle-ci dans leurs démarches de planification et d'aménagement, la **fiche-outil #5 du SCoT** « Haies, jardins, vergers... la trame verte et bleue à nos portes ! » est disponible sur le site du syndicat.



Les fiches TVB

DU SCOT DES TERRITOIRES DE L'AUBE

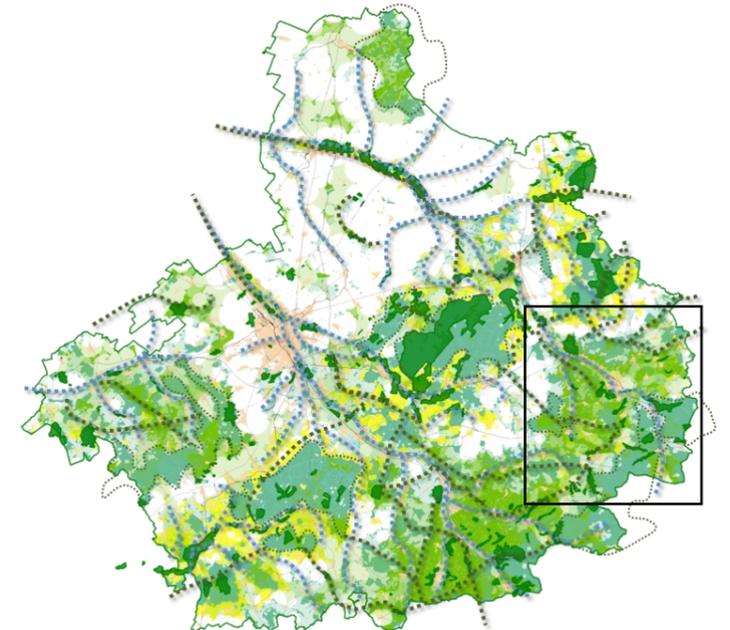


LA TRAME VERTE ET BLEUE SUR
MON TERRITOIRE

Région de Bar-sur-Aube

Le SCoT des Territoires de l'Aube décline un ensemble d'orientations en faveur de la (re)connaissance, de la préservation et de la fonctionnalité de la **Trame Verte et Bleue** (TVB).

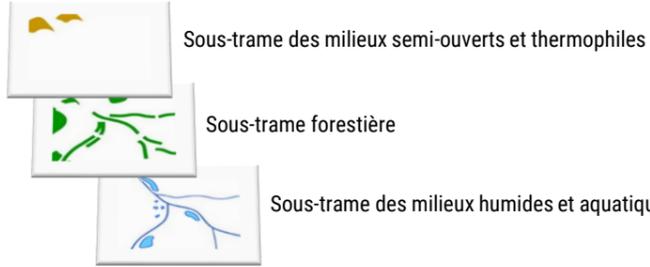
Cette fiche décline, à l'échelle de chaque intercommunalité composant le périmètre du SCoT, la cartographie de la TVB. Elle permet ainsi de mieux identifier les **réservoirs de biodiversité** et les **corridors** qui constituent les principales **continuités écologiques** du territoire.



La CC de la Région de Bar-sur-Aube est concernée par 3 sous-trames de la TVB du SCoT :

LA TRAME VERTE ET BLEUE SUR
MON TERRITOIRE

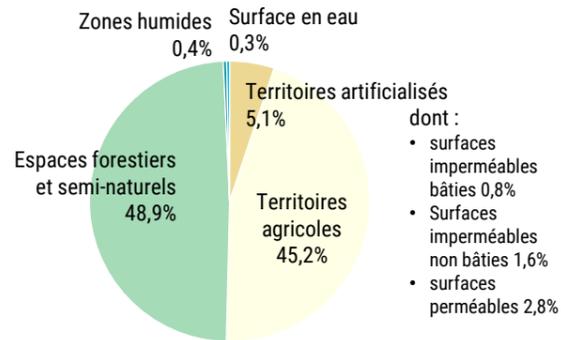
Région de Bar-sur-Aube



La trame verte et bleue du SCoT des Territoires de l'Aube

OCCUPATION DU SOL

Données 2019 GéoGrandEst – Région de Bar-sur-Aube



FOCUS CARTOGRAPHIQUE TVB

© 2023 Extrait SIG SCoT – Région de Bar-sur-Aube

SYNDICAT **DEPART**

Communes

Corridors écologiques

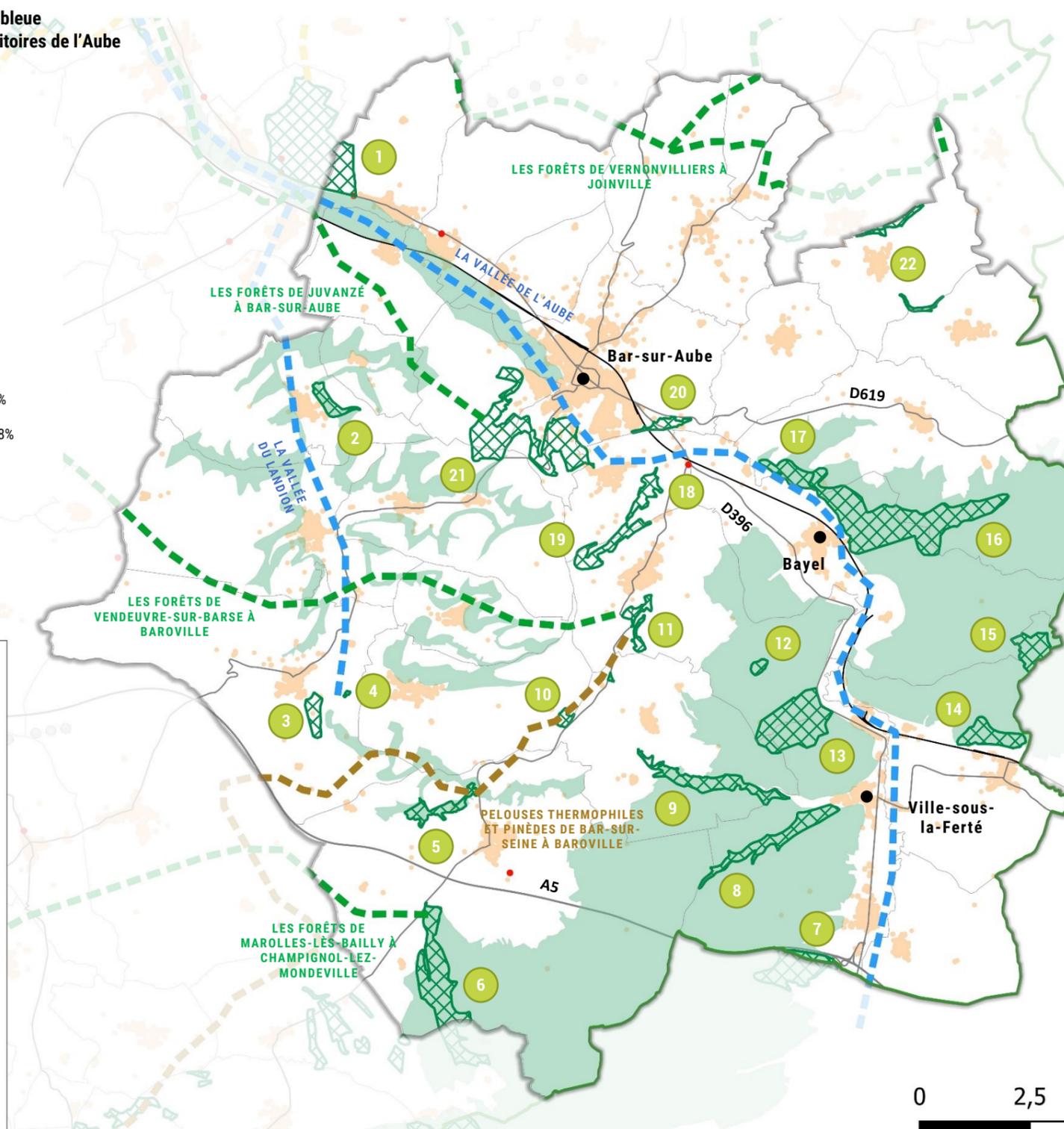
- Sous-trame forestière
- Sous-trame prairiale et bocagère
- Sous-trame des milieux semi-ouverts et thermophiles
- Sous-trame des milieux humides et aquatiques

Réservoirs de biodiversité

- Cœurs de nature des réservoirs de biodiversité
- Ensembles formant les réservoirs de biodiversité

Obstacles

- Tâche urbaine (tampon 50 mètres)
- Routes
- Voies ferrées
- Eoliennes fonctionnelles
- Collisions avec la faune (FDC10)



Sur l'ensemble du territoire, 22 réservoirs de biodiversité sont référencés et définis en tant que ZNIEFF¹ de type I :

- 1 Anciennes carrières entre Bossancourt, Eclance et Arsonval dont **une partie avec arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB)**
- 2 Les pelouses de Sпой dont **une partie classée réserve naturelle régionale (RNR) « Pelouse de la côte de l'étang »**
- 3 Etang du Pati à Bligny
- 4 Petit marais de Bligny
- 5 Pelouses et bois du coteau situés au nord-ouest de Champignol-lez-Mondeville
- 6 Vallons à nivéole dans la forêt de Clairvaux au sud-ouest de Champignol-lez-Mondeville
- 7 Le bois de Barrat à Laferté-sur-Aube et Ville-sous-la-Ferté
- 8 Vallon de Saint-Bernard en forêt de Clairvaux dont **une partie avec arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB)**
- 9 Bois du Val Obot, de la côte aux Enfants et des Falées à Arconville
- 10 Pelouses d'Arconville et d'Urville
- 11 Pelouses du moulin à vent à Baroville
- 12 Le bois du petit val des Caves à Clairvaux
- 13 Combe du Val Jacquet dans la forêt domaniale de Clairvaux
- 14 Coteau du bois du Gravelon à Longchamp-sur-Aujon
- 15 Les friches de Tinne-Fontaine à Longchamp-sur-Aujon
- 16 Bois de la côte aux auges et des Vaux Jean à Bayel
- 17 Pré-bois du coteau du moulin du Pontot et rivière de l'Aube à Lignol-le-Château
- 18 Les pelouses des grandes Vallottes à Fontaine
- 19 Pelouses des Charmoussets et des Roncières à Baroville
- 20 Les grottes et carrières des Crottières à Bar-sur-Aube
- 21 Bois et pelouses des coteaux au sud-ouest de Bar-sur-Aube
- 22 La côte Debout, la côte l'Echelle, Ambronvau et Bocquemont à Colombé-le-Sec et Colombé-la-Fosse

¹ Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

